

COMPTE RENDU de la réunion du Comité de sécurisation tenue le 12 novembre 2019 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres

Marie-Claude Leblanc (*Arrondissement*)

Marie-Josée Nobert (*Arrondissement*)

Mindy Pollak (*Arrondissement*)

Invité

Joël Simard-Ménard (*Arrondissement*)

Absentes :

Membres

Alain Bissonnette (*SIM*)

Adel Gannouni (*G4S*)

Fernando Nobrega (*SPVM*)

Frédéric Pépin (*Arrondissement*)

Stephen Zakrzewski (*SPVM*)

La réunion débute à 9h45.

1. Adoption de l'ordre du jour

- a) Adoption de l'ordre du jour

2. Dossiers

- a) Opposition au lien cyclable

- Les membres du Comité mentionnent que le lien cyclable a été réalisé dans un cadre de projet pilote qui devra être réévalué et que la pétition sera considérée lors de cette réévaluation. Par ailleurs, ils indiquent qu'uniquement onze (11) espaces de stationnement ont été retirés selon les données suivantes :
 - retrait de vingt-quatre (24) espaces de stationnement sur l'avenue Stuart entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Lajoie ;
 - ajout de trente-sept (37) espaces sur l'avenue Stuart entre les avenues Lajoie et Van Horne ;
 - retrait de vingt-quatre (24) espaces de stationnement sur l'avenue Lajoie entre les avenues Stuart et Outremont.
- Les membres du Comité recommandent que cette mention soit présentée au Conseil d'arrondissement.

- b) Demande relative au repositionnement de la zone de débarcadère pour personnes à mobilité réduite existant devant le 857, avenue Bloomfield

- Les membres du Comité recommandent
 - que les poteaux délimitant la zone de débarcadère pour personnes à mobilité réduite soient repositionnés de chaque côté de l'entrée piétonne du bâtiment sis au 857, avenue Bloomfield ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.

- c) Demande relative à l'implantation d'un espace de stationnement pour personnes à mobilité réduite près du 1460, avenue Van Horne

- Les membres du Comité recommandent :
 - que le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié afin de permettre l'implantation d'un espace de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite sur le côté ouest l'avenue Stuart le long de la façade latérale du bâtiment sis au 1460, avenue Van Horne ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.

- d) Demande relative au prolongement de la tolérance existante dans le stationnement n°9 situé au nord de l'avenue Ducharme à l'est de l'avenue Outremont
- Les membres du Comité recommandent :
 - que le système de vignettes temporaires pour les résidents du secteur dans le stationnement n°9 soit retiré tel que prévu à partir du 03 janvier 2020 ;
 - que la tarification des parcomètres dans le stationnement n°9 soit suspendue afin de permettre aux détenteurs d'une vignette payante de s'y stationner sans limite de temps et aux non-détenteurs de vignettes de se stationner pour une limite de temps d'une durée de deux heures de 8h à 22h tout en conservant les espaces existants réservés au service d'auto-partage *Communauto* ;
 - que ces recommandations soient présentées au Conseil d'arrondissement.
- e) Demande relative à l'implantation d'une zone de débarcadère pour personnes à mobilité réduite près du 1295, avenue Ducharme
- Les membres du Comité recommandent :
 - que le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié afin de permettre l'implantation d'une zone de débarcadère réservé aux personnes à mobilité réduite sur le côté nord de l'avenue Ducharme devant le bâtiment sis au 1295, avenue Ducharme ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.
 - Toutefois, les membres mentionnent que cette zone de débarcadère réduira l'espace de stationnement déjà peu disponible dans le secteur.
- f) Demande relative au manque de sécurité à l'intersection des avenues Villeneuve et McNider
- Les membres du Comité recommandent :
 - que ce point soit reporté à une prochaine réunion du Comité de sécurisation.
- g) Demande relative au manque de sécurité à l'intersection des avenues Villeneuve et Nelson
- Les membres du Comité recommandent :
 - que ce point soit reporté à une prochaine réunion du Comité de sécurisation.
- h) Demande relative à la conversion de la zone de livraison en zone de stationnement réservée aux autobus scolaires située devant l'école Paul-Gérin-Lajoie sise au 475, avenue Bloomfield
- Les membres du Comité recommandent :
 - que le Règlement numéro 1171 relatif à la circulation et au stationnement soit modifié afin de convertir la zone de stationnement d'une durée maximale de 30 minutes présente devant l'école sise au 475, avenue Bloomfield en zone de stationnement réservé aux autobus scolaires de 15 minutes de 8h à 10h et 15h à 18h du lundi au vendredi tout en conservant la zone de livraison existante ;
 - que cette recommandation soit présentée au Conseil d'arrondissement.
- i) Demande relative à la révision de la signalisation de circulation à l'intersection des avenues McEachran et du Manoir
- Les membres du Comité mentionnent que la Ville centre étudie présentement cette intersection afin de la sécuriser. Par ailleurs, ils indiquent que la signalisation nécessaire est bien existante à cet endroit.

3. Varia

- a) Proposition de mesures d'atténuation au carrefour du boulevard Saint-Joseph et de l'avenue de l'Épée

Les membres présents recommandent la proposition dans une cadre d'un projet pilote. Par ailleurs, elle sera transmise aux membres absents afin d'obtenir leurs commentaires.

- b) Évaluation des deux projets pilote concernant la fermeture des ruelles situées au nord de l'avenue Van Horne entre les avenues Querbes et de l'Épée et au sud de l'avenue Fairmount entre l'avenue Durocher et la rue Hutchison

Présentation

- b) Mise à jour de la modification de la signalisation en lien avec la Refonte de stationnement et ses enjeux

Présentation

La réunion prend fin à 11h30.